



Atelier n° 3 :
« *Un développement en accord avec
les ressources naturelles et
énergétiques* »

agenda 
une Franche-Comté responsable

Synthèse des rencontres territoriales

Septembre 2008

- Maîtriser les pressions sur les milieux naturels tant ordinaires que remarquables, et préserver la fonctionnalité des écosystèmes
- Poursuivre la gestion et la protection des espaces dans leur diversité

Belfort

- Quel rôle peut jouer la Région par rapport à de grands projets supra régionaux ? Demande d'avoir un cadre de référence ou d'orientation régional. Fournir une aide aux intercommunalités qui font des choix. Ce cadre doit être affiché, lisible, cohérent
- La Région peut être un « facilitateur » de la réflexion pour les collectivités, un porteur de projet pour le guidage des collectivités. Exemple d'une cartographie précise, gérée au niveau des intercommunalités. L'outil SCOT doit aller dans ce sens (mise en place d'un interSCOT), ce qui permettrait d'avoir une vision régionale, interdépartementale
- Besoin de formation / information des élus sur le développement durable et les aspects écologiques. Besoin de pédagogie sur les éléments à prendre en compte, par exemple dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). Il faut une sensibilisation permanente. Définir les besoins en termes de contenus de formation

Ressources naturelles et biodiversité

- Renforcer l'écoconditionnalité des aides et avoir une réflexion dans une logique globale

Besançon

- **GUICHET UNIQUE REGIONAL** : rôle de coordination, de sensibilisation et de rassemblement des données par la Région sur la biodiversité, sur l'énergie, sur les déchets
- Sensibilisation à l'utilisation **des phytosanitaires des particuliers** sur l'ensemble du territoire : quelle position peut avoir la Région par rapport à la diffusion de ces produits (par exemple sensibilisation au niveau des magasins de vente ?)
- **Liste des sites protégés**, répertoire sur les espèces : besoin d'une communication au niveau régional, rassemblement des informations. Ne pas oublier la nature ordinaire : on y trouve également des espèces menacées (exemples: milan royal, pie-grièche grise, liés à l'activité de l'agriculture traditionnelle ; problèmes de l'intensification comme de la déprise) : responsabilité régionale. Avoir une approche par site avec des actions ciblées sur les grands milieux. Transversalité biodiversité-économie : toujours difficile en Franche-Comté. Complémentarité entre les Réserves Naturelles Régionales avec des outils de protection des milieux et des espèces

- **Lutte contre les plantes invasives** : à faire au niveau régional
- **Étude de marché sur les consommations agricoles biologiques en Franche-Comté** pour orienter les aides régionales vers les productions déficitaires, de même pour l'agriculture ordinaire. Favoriser les circuits courts. Concurrence des grandes surfaces
- **Agriculture périurbaine** : conflit sur le foncier. Marchés de proximité pour les rurbains et pour la restauration collective : quelle aide de la Région ? Pistes de réflexion
- **Soutien à l'agriculture de production de fruits et légumes** (cultures plein champ), à l'installation, à la filière, à la consommation (exemple de la restauration collective dans les lycées : **légumeries** dans les cuisines). Organiser la demande : **ajuster les menus pour une adéquation avec la production locale**. Agenda 21 des lycées : répertoire en cours pour l'approvisionnement en produits locaux (se fait déjà pour les yaourts dans les crèches bisontines)
- Comment **rendre accessibles les produits bio pour les personnes défavorisées** ?
- **Culture de l'évaluation** sur les politiques de biodiversité et d'aménagement du territoire (indicateurs de biodiversité)
- **Encourager la sobriété** : consommation de façon générale (alimentation, énergie, transports)

- **Préservation des écosystèmes** : restaurer les milieux qui ont été perturbés (exemple des cours d'eau : processus dégénératifs). Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : la Région intervient déjà. Un seul en Franche-Comté. **Quels autres instruments d'intervention de la Région ?**
- **Développer les trames vertes et bleues**
- **Manifestations sportives dans les sites naturels** : grosse communication mais effets néfastes (transports, pression sur milieux) : critères écosport : écoconditionnalité des aides
- Utilisation du quad : consommation de carburants, utilisation destructrice : une commission existe, qui vient de se mettre en place

Montmorot

Problématique de l'eau :

- Gestion de la ressource en qualité et en quantité
- Gestion des débits : restaurer les milieux dégradés, par exemple des cours d'eau qui ont été remaniés ; cela peut permettre la préservation de la ressource

- **Soutien politique** nécessaire pour faire admettre que les zones inondables sont nécessaires : les communes doivent se rendre propriétaires de ces zones (berges par exemple), **donner des prescriptions régionales** (politiques), **soutenir les élus en les associant au processus décisionnel**, en **intervenant financièrement** (par les contrats de rivière et SAGE)
- Faire participer les acteurs du milieu (agriculteurs) : **formation souhaitable** pour respecter les milieux fragiles (lycées agricoles par exemple)
- Économiser le foncier (démarches type Approche Environnementale de l'Urbanisme - AEU) : études d'urbanisme, création de zones d'activités labellisables, etc.
- Soutenir les associations type spéléologie qui font un travail de reconnaissance et de vigilance des milieux karstiques
- La population n'est pas très au fait sur l'eau : **sensibiliser** les usagers et les élus sur la qualité, l'état de la ressource, ..., **coordonner** une information sur l'eau localement
- Diversification de la ressource en eau ? La Région pourrait être chef de file pour travailler là-dessus
- **Écoconditionnalité de l'aide de la Région** : respectueuse de l'eau et du milieu naturel, sur tous les sujets (urbanisme, tourisme, ...). Où place t-on le curseur ?
- Récupération de l'eau de pluie dans les établissements : pédagogie par le vécu, familiarisation - **continuer d'équiper les lycées**

- OGM : la Région s'est prononcée contre. Charte 'Région sans OGM'
- **Favoriser les débouchés** pour les types d'agriculture comme l'agriculture bio : développer la formation agricole adaptée, respectueuse de la qualité des ressources. Peser sur la restauration collective : bio et locale (circuits courts). Besoin d'une re-diversification locale (maraîchage, fruits, ...)
- **Information** pour favoriser les plantations / espèces locales, vergers conservatoires (déjà fait), guide sur les haies

Pontarlier

- Connaissances à développer sur la biodiversité : engrais dans les alpages, zones en déprise
- Quelles solutions pour maintenir un cheptel en alpage sans engraisser ? Solutions à chercher. Aides régionales ?
- Corridors écologiques : besoins en matière de connaissance comme pour leur mise en place (les impacts sont sous-estimés sur leurs espaces). Quelle prise en compte, quelle valorisation, quelle déclinaison territoriale ?
- Quels outils peuvent être incités par la Région ? Possibilité de travailler sur un inter SCOT et avec les pays, en partenariat (pas de légitimité régionale)

- Exploitation des forêts dans le Haut-Doubs : quelles nouvelles orientations : 'industriels plutôt que forestiers' pour bois énergie. Comment concilier les deux ?
- Quelle marge ont les communes pour les types d'exploitation de la forêt ?
- Quel guide pour l'exploitation des forêts ? La Région ? Possibilité d'une certification du bois énergie (taux de plaquettes connexes, taux d'humidité, ...) ? Vigilance nécessaire sur l'alimentation en bois énergie
- Eau : image d'une eau inépuisable. Efforts nécessaires sur la gestion de l'eau : économiser l'eau potable. Récupérer l'eau de pluie. Des communes font du désherbage chimique
- Besoin d'outils
- Gestion des cours d'eau : SAGE, contrats de rivière
- La Région cofinance mais il y a besoin d'un outil pour faire des actions. Directive cadre sur les schémas départementaux d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) avec des objectifs. Besoin de planification
- Méconnaissance relative des effets des gaz à effet de serre sur la biodiversité. Comment l'appréhender ? Le changement climatique va-t-il modifier les milieux ? Exemple des zones humides en moyenne montagne (peu nombreuses en Europe). Connaissance insuffisante du terrain et du phénomène
- Lancer une étude spécifique ?



Vesoul

- **Aide aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement :**
 - Coordination régionale : guide pratique ; carnet d'adresses pour la production bio et développement des circuits courts / locaux
 - Quelle aide sur la mise en place / structuration de filières bio ou locales ?
 - Conditionnalité des aides ? Pas suffisant : initier / bonifier les aides pour créer une réelle politique incitative
- Forêt : micro-parcelles inexploitablees ; remembrement nécessaire. Quel bilan régional sur ce qui a déjà été fait (la Région a déjà fait un programme) et comment renouveler ce type d'opération ?
- Politiques de la Région sur les plantations : quels plans de gestion pour la forêt ? Formation / information, guide pratique. Mettre tous les acteurs autour de la table : définir par massif forestier l'ensemble des enjeux et propositions de plans de gestion

- Réduire la dépendance énergétique régionale (amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables)

Belfort

- Formation des acteurs, en particulier des architectes : mettre en place des formations sur le développement durable. Quelle ingénierie à mettre en place, par exemple un bilan énergétique en amont, aide à la mise en place des filières pour des matériaux plus respectueux de l'environnement, bannir la climatisation, dans une logique de qualité, de responsabilisation, de garantie de résultat
- Accentuer la sensibilisation / l'information des usagers avant toute installation, par exemple isoler avant d'investir (à n'importe quel prix) dans les énergies renouvelables
- Rôle de la Région sur la voie ferrée : quel effort sur les petites gares, les rendre attractives pour favoriser l'utilisation des transports en commun (les communes et les intercommunalités n'ont pas les moyens). Se donner des objectifs quantifiés

Besançon

- **Développer l'information du grand public**, filières (bâtiment) sur la réduction des besoins énergétiques : isolation, ..., sur les études en amont. Quelle vigilance de la Région pour la mise en place de l'**isolation**, en particulier dans l'ancien ?
- Aides de l'ADEME et de la Région conditionnées par les **performances énergétiques**. S'engager dans une logique de territoires (exemples des plans climats territoriaux) pour mettre en place des programmes d'actions ambitieux en termes de maîtrise de l'énergie
- Importance d'un **guichet unique régional**, pour l'énergie mais également pour d'autres informations régionales
- **Filières bâtiments** : élèves de formation professionnelle sensibilisés de plus en plus (notamment construction des bois). Besoin de **former** les personnes en activité dans les filières bâtiments. Avoir une **garantie de résultat**, possibilités de contrôle : versement des aides régionales après contrôle de l'efficacité énergétique (caméra infrarouge par exemple)
- Augmenter les **visites d'installations**, en particulier pour les bâtiments industriels
- Etendre **l'écoconditionnalité sur l'énergie** à la préservation des milieux naturels



- Quel rôle de la Région sur l'information détournée sur les énergies renouvelables : priorité de la Région pour communiquer
- Énergies émergentes à développer (méthanisation, géothermie, potentiel éolien à connaître). Notion de **circuit court** sur l'énergie
- **Plan climat territorial** au niveau régional, qui comprendrait toutes les collectivités
- Patrimoine du sol à préserver pour l'exploitation du bois énergie : études préalables (accompagnement)

Pontarlier

- Quelle aide régionale : les grands groupes qui exploitent les chaufferies bois ? Entreprises régionales ? Mutualisation, intercommunalités ? Soutien technique, soutien en formation de la Région ?
- Idée de réversibilité des équipements de production d'énergie. Souci de pouvoir revenir en arrière si les idées ne sont pas bonnes à terme. Quelles conséquences (exemple des microcentrales) ?
- Nécessité de bien connaître les impacts des nouvelles sources d'énergie

Air, énergie et effet de serre

- Complémentarité des énergies en Franche-Comté : éolien pour électricité, solaire pour l'eau chaude par exemple. Diversité = moins de dépendance
- Se passer de chaudières à fuel. Comment la Région peut-elle être encore plus incitative ? Des aides existent : bonus pour les communes qui font des efforts; Éco-conditionnalité des aides
- Communication / sensibilisation sur la consommation énergétique de la région. Impulsion régionale, type Display pour les communes. Avec Gaz à effet de serre (GES) ?
- Besoin d'une synergie, d'une filière énergétique régionale : l'éolien par exemple. Important pour pouvoir réduire la dépendance énergétique

- Rapprocher les lieux de production et de consommation énergétique

Montmorot

- Ressource sur place pour le bois énergie à **mieux valoriser**. Distribution des plaquettes forestières : quel maillage, petites ou grandes plateformes ? Aide de la Région pour la conception, et la création de plateformes (existe déjà). Modulation des aides en fonction des distances parcourues ?
- Cahier des charges : quels critères, préconisations, pour avoir des aides financières : **écoconditionnalité**. Il existe déjà un dispositif
- Écoconditionnalité liée à la **performance énergétique du projet**, optimisation des besoins énergétiques
- Performance thermique : quel **contrôle** a posteriori ?
- Comment **bonifier** les bons comportements ?
- Agro-carburants 2^{ème} génération ? La Région peut **aider la recherche** sur ce domaine, en particulier sur la valorisation de la biomasse sous toutes ses formes

Pontarlier

- Favoriser la diversité ou se concentrer sur les Energies Naturelles Renouvelables (ENR) plus adaptées ? Coller aux ressources. Toute énergie a sa spécificité
- Aspect pédagogique de voir le site de production d'énergie près de chez soi
- Besoin d'aide de la Région pour l'approvisionnement. En termes de marchés publics, aide à la procédure
- Transport du bois : une voie ferrée serait faisable. Idem pour la navigation
- Nécessité d'une plateforme d'approvisionnement bois énergie dans le Haut Doubs?
- Qualité de l'air : Plan régional de la Qualité de l'Air (PRQA) en révision. Volet gaz à effet de serre. Cadastre des émissions au niveau de la région : outil d'aide à la décision

Vesoul

- Conditionnalité des aides de la Région : recours aux ENR sur les nouveaux projets. Exigences énergétiques : déjà fait (procédures)
- Hydroélectricité / éolien : connaître le potentiel et ses contraintes en terme d'exploitation : avoir une vision globale, au niveau régional ou du bassin versant (microcentrales). Région en situation de médiation

Air, énergie et effet de serre

- Équiper les toitures des établissements publics : la Région doit donner l'exemple (elle le fait déjà) mais communiquer davantage : organiser la visite des réalisations régionales

- Renforcer la concertation entre les collectivités (en particulier sur les déchets ménagers) et la complémentarité entre les différents plans

Besançon

- **Réemploi / réparation** : besoin de professionnalisation des acteurs (sortir du caritatif). Clauses de réemploi dans les marchés publics. Formation, création d'ateliers : aides régionales
- **Relocalisation** des traitements des déchets, ne pas faire des kilomètres pour le transport
- **Homogénéisation du tri** des déchets sur l'ensemble de la Région : rôle de coordinateur de la Région
- Tri des déchets dans les manifestations : conditionnalité des aides
- Tri des déchets des laboratoires dans les lycées : pédagogique
- Déchets dangereux en petite quantité refusés en déchetterie : comment les faire accepter en déchetterie : réflexion du Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD) en cours
- **Réduction à la source des déchets** : sensibilisation des particuliers, en partenariat avec les distributeurs. La réduction nécessite l'information

- **Communication sur l'Agenda 21** : quelle perception par les citoyens sur les différents Agendas 21 (Région, Département, Besançon) : comment coordonner ?

Montmorot

- **Matière organique** : le problème de la valorisation n'est pas encore résolu sur le Jura (compostage à 60 km)
- Quelle **gestion de proximité** des déchets verts : équiper les communes en broyeur (ou mutualiser les équipements) ?
- Déchetterie : pas assez de réutilisation ; développer les recycleries
- Réduire la production de déchets : **inciter à produire moins**
- Collecte en porte à porte : va augmenter à cause des coûts de transport : diminuer les fréquences (conteneurs type Mollok).

Pontarlier

- Besoin de pédagogie / sensibilisation
- Cohésion, harmonisation de la part de la Région sur les outils et équipements

Déchets, nuisances et risques

- Réduction à la source : pédagogie, notamment auprès des jeunes
- Suremballage. Comment inciter aux circuits courts de distribution ? Label régional ?
Rôle dans la politique agricole régionale

Vesoul

- Plaques d'amiante : quelle solution, coût trop élevé pour les particuliers. Etude régionale en cours pour chercher une solution
- Quelle territorialité pour les équipements, comment coordonner l'ensemble du traitement des déchets ?
- Comment produire moins : conseil aux entreprises en matière d'écoconception, éducation à l'environnement, à développer